



Annonce de promesse de financement - Suisse

Conférence de Reconstitution des Fonds, Partenariat Mondial pour l'Education

Dakar, 2 Février 2018

Monsieur le Président de la République sénégalaise, Monsieur le Président de la République française, Messieurs les Chefs d'Etat, Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs,

Au nom du gouvernement suisse, je tiens tout d'abord à exprimer ma reconnaissance au Président sénégalais et au Président français pour la tenue de cette 3e conférence de reconstitution des fonds du Partenariat Mondiale pour l'Education qui, je l'espère, marquera le début d'une ère nouvelle en matière de financement de l'éducation.

La Suisse participe à l'effort mondial pour atteindre les Objectifs de Développement Durables, et en particulier l'objectif 4 dédié à l'éducation.

La Suisse reconnaît l'éducation comme catalyseur de développement durable et de croissance économique. Ainsi, dans son engagement politique, le Conseil fédéral au travers de son cadre budgétaire de coopération internationale 2017-2020 fait de l'éducation une priorité pour la Suisse. En conséquence, au cours de cette période, la Suisse va accroître son engagement en faveur de l'éducation de 50 %.

Les priorités de la Suisse en matière d'éducation sont de soutenir le développement de systèmes éducatifs efficaces et durables, pertinents, de qualité, inclusifs et équitables.

Un système éducatif efficace et durable ne peut être que le résultat d'un effort collectif et coordonné, sous la supervision de l'Etat. A ce titre, le Partenariat Mondial pour l'Education représente un acteur de première importance pour assurer la coordination

et la non fragmentation de l'aide à l'éducation. C'est avec ce même objectif de coordination et d'alignement aux priorités des pays que la Suisse contribue directement aux fonds communs nationaux pour la mise en œuvre des politiques éducatives.

La Suisse attache une grande importance à soutenir un apprentissage pertinent et de qualité, qui permet non seulement d'acquérir les connaissances nécessaires à l'employabilité des jeunes, mais aussi de développer les compétences indispensables pour la vie (skills for life) - par la promotion de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté et de la diversité culturelle. Tel est notre engagement à tous au titre de la cible 4.7 de l'ODD 4.

Finalement, la Suisse reconnaît l'éducation comme un droit fondamental et un bien commun. Elle s'engage pour le développement de systèmes éducatifs inclusifs et équitables, permettant à chaque enfant d'aller à l'école, avec un accent particulier sur les enfants exclus du système éducatif, les plus marginalisés, et ceux affectés par les crises et les conflits - en adaptant l'école à leur réalité et leurs besoins, et en offrant une deuxième chance à ceux qui n'ont pas eu la chance d'être scolarisés.

La Suisse adresse ces différentes priorités dans ses programmes bilatéraux mais également par ses appuis à la société civile et aux organisations multilatérales – telles que le Partenariat Mondial pour l'Education - mais également l'Unesco (Institut International de Planification de l'Education - IIPÉ), l'UNICEF, l'UNHCR, le PAM et l'UNWRA.

Reconnu comme le principal mécanisme de financement de l'éducation, le Partenariat Mondial pour l'Education est aujourd'hui devant le défi de devoir diversifier ses mécanismes de financement pour répondre à l'ampleur des besoins actuels en éducation. Son fonds levier est prometteur et la Suisse salue la collaboration accrue avec le secteur privé et les banques de développement.

La Suisse contribue au Partenariat tant au niveau global que national depuis plus de dix ans. Le Conseil fédéral le reconnaît aujourd'hui comme organisation prioritaire de l'engagement multilatéral de la Suisse. Elle a par conséquent augmenté sa

contribution de plus de 50%, participant ainsi à la 3^e reconstitution des fonds avec un montant de 34.5 millions de dollars.

Merci pour votre attention.